

LEGAZIONE DI SVIZZERA
IN ITALIA

Rome, le 13 décembre 1941

R.P.44

La rupture entre l'Italie
et les Etats - Unis .

15.12.41

P-9.

Monsieur le Conseiller Fédéral,

La rupture, consommée avant-hier, entre l'Italie et les Etats-Unis, d'Amérique, remplit d'une profonde tristesse les milieux italiens les plus divers, de groupes tenant de près au Gouvernement, du Ministère des Affaires Etrangères jusqu' à la population qui, durant des décades, a vu ses fils partir pour chercher du travail outre-mer.

En attendant que l'histoire permette d'éclaircir des points encore aujourd'hui obscurs, on peut affirmer que ce n'est pas la péninsule qui a cherché cette rupture, qu'au contraire elle l'a subie. Il suffit de voir les figures attristées de membres du Sénat, de hauts fonctionnaires, en somme ^{tant de gens,} ~~de tous les milieux,~~ fort nombreux en Italie, qui avaient des attaches avec la République de l'Amérique du Nord pour se rendre compte de ce fait.

Lorsqu'avant-hier après-midi, à 14 1/2 hrs., en exécution de l'arrangement signé à Berlin, le Ministre des Affaires Etrangères a convoqué le Chargé d'Affaires des Etats-Unis d'Amérique, le Comte Ciano, ne pouvant évidemment pas montrer ses sentiments personnels, s'est montré extrêmement "officiel". Il s'est borné à notifier, en recevant debout M. Wadsworth, après avoir esquissé le salut fasciste, que le Gouvernement du Roi se considérait en état de guerre avec les Etats-Unis. Bien que le Chef du Protocole, qui avait conduit le Chargé d'affaires dans l'antichambre du

Monsieur le Conseiller Fédéral PILET-GOLAZ,
Chef du Département Politique Fédéral, .

B e r n e

Dodis



LEGAZIONE DI SVIZZERA

IN ITALIA

- 2 -

Ministre, n'avait rien laissé percevoir quant au but de la convocation, M. Wadsworth ne s'était évidemment pas fait d'illusions et s'était préparé à l'entretien, d'ailleurs très bref, avec le Ministre. Le Chargé d'Affaires, en prenant acte de la communication italienne, s'est borné à dire qu'il regrettait infiniment cette décision. Lorsqu'il ajouta qu'il était encore porteur d'une communication au Comte Ciano, ce dernier crut devoir répondre que vu l'état de guerre, il ne pouvait plus accepter de message de l'Amérique. M. Wadsworth a cependant relevé qu'il s'agissait d'un message personnel de l'Ambassadeur Phillips, et il remit un bref papier, préparé d'avance, sur ordre de l'Ambassadeur, indiquant que M. Phillips, même dans ce moment critique, se souvenait de ses relations amicales personnelles avec le Comte Ciano. Le Ministre, visiblement touché, confirma au Chargé d'affaires ses sentiments également personnels de remerciements et d'appréciation. L'entrevue s'est terminée ainsi, mais le Ministre des Affaires Etrangères, appelant le Chef du Protocole, donna toutes directives pour faciliter, dans la mesure du possible, l'accomplissement des dernières tâches difficiles du Chef de Mission américain.

* * *

A deux heures moins dix minutes avant-hier, au moment où j'avais des invités à la Légation, j'avais reçu moi-même un appel de la part du Ministre des Affaires Etrangères me demandant de me trouver au Cabinet du Comte Ciano à deux heures. Je répondis que je viendrais aussi tôt que possible, mais en arrivant j'ai croisé le Comte Ciano, appelé inopinément chez le Chef du Gouvernement avant son entrevue avec M. Wadsworth,

LEGAZIONE DI SVIZZERA

IN ITALIA

- 3 -

et qui priait son chef de Cabinet, le Marquis Lanza d'Ajeta, de faire, en son nom, la démarche dont il avait été chargé par M. Mussolini. La démarche, très courtoise, du Ministre des Affaires Etrangères consistait en la communication suivante: "Le Gouvernement fasciste et le Duce personnellement s'adressent à la Suisse pour lui demander d'assumer la protection des intérêts, assez considérables, de l'Italie aux Etats-Unis. Le Gouvernement s'adresse, à cet effet, au pays ami, mais aussi à la Légation et au Ministre amis. Pour cette raison, la démarche est faite auprès du Ministre à Rome, bien que la Légation d'Italie à Berne soit chargée dans la suite d'appuyer la démarche auprès du Gouvernement Fédéral." Le Gouvernement italien désire connaître, aussi tôt que possible, la réponse, qu'il espère affirmative, du Gouvernement Fédéral." Je vous ai informé, Monsieur le Conseiller Fédéral, de ma réponse provisoire, me référant aux indications générales, très précieuses, que vous aviez bien voulu me donner l'avant-veille à Berne. J'ai dit que, comme vous veniez de me le confirmer, le Gouvernement Fédéral estimait de son devoir d'aider, quand il le pouvait, dans des circonstances pareilles, dans la mesure de ses forces, pour protéger les intérêts privés et pour maintenir les liens nécessaires en tout état de cause, en ajoutant que naturellement le Gouvernement Fédéral devrait encore donner sa réponse formelle, après avoir eu l'assentiment des Etats-Unis d'Amérique, J'ai souligné que la Suisse, s'étant chargée des intérêts italiens dans les Etats-Unis, ferait tout son possible pour protéger ces intérêts, comme elle le faisait pour tous les intérêts étrangers qui lui étaient confiés et comme elle le faisait pour les nôtres. J'ai d'ailleurs rappelé, avec le plein assentiment de mon interlocuteur, que la Suisse avait également

LEGAZIONE DI SVIZZERA
IN ITALIA

- 4 -

fait son possible pour les intérêts étrangers qui lui étaient confiés à Rome.

A la suite des directives que vous avez bien voulu me donner par téléphone, j'ai confirmé au Comte Ciano, dans les termes mêmes de vos instructions, que nous sommes disposés à assumer la représentation des intérêts italiens aux Etats-Unis, sous réserve du consentement d'usage de Washington.

Lorsque, à la fin de l'entretien, j'ai exprimé, à titre personnel, au Chef de Cabinet ma douleur en présence du développement en train de s'accomplir, mon interlocuteur s'est montré extrêmement ému et attristé.

* * *

Le fait de représenter les intérêts d'une des Puissances de l'Axe aux Etats-Unis est extrêmement important. Nous devons évidemment souhaiter que nous soyons aussi chargés des intérêts allemands à Washington. A Rome, cependant, outre les intérêts matériels en cause, il faut se souvenir qu'il s'agit de représenter les intérêts de près de 700,000 Italiens aux Etats-Unis; ce fait est particulièrement appréciable, pour des raisons psychologiques et personnelles, qui s'ajoutent à celles découlant de circonstances vues objectivement. Aussi longtemps que le Comte Ciano sera Ministre des Affaires Etrangères, il y aura toujours ici un penchant à ne pas couper tous les liens avec le monde anglo-saxon; par conséquent une compréhension, que nous pouvons présumer spéciale, pour la nécessité de notre pays de maintenir un contact foncièrement égal avec les Puissances d'outre-mer et celles de l'Axe. De plus, dans la période actuelle de

LEGAZIONE DI SVIZZERA

IN ITALIA

- 5 -

tension accrue , nous pouvons espérer trouver une compréhension plus grande pour notre thèse qu'il ne faut pas seulement être juridiquement neutres comme nous le sommes, mais que nous devons être aussi reconnus comme entièrement neutres par les deux groupes de Puissances; enfin, la nécessité vitale qu'il y a pour nous à maintenir un certain trafic commercial, portant nos communications avec les pays d'outre-mer.

Du point de vue psychologique, la compréhension que nous devons trouver à cet égard sera d'autant plus grande que les attaches personnelles et de famille d'une grande partie de la diplomatie italienne avec les Etats-Unis sont connues. Parmi les principaux collaborateurs du Comte Ciano, trois directeurs généraux, c.à.d. les chefs des "Affaires générales, du "Protocole" et du "Personnel" ont, par mariage ou par descendance, des intérêts considérables en Amérique, et seront sans doute dans le cas d'avoir recours à notre intermédiaire. Or, bien plus que ce n'est le cas chez nous, des considérations personnelles influent ici sur la conduite d'affaires publiques.

* * *

La réaction du peuple italien au discours prononcé par M. Mussolini à l'"adunata" de jeudi après-midi n'est évidemment pas entièrement conforme à celle que l'on pourrait présumer en parcourant les journaux de la péninsule. Trop de familles ont, en effet, des membres outre-atlantique et comptaient, en temps normaux, sur des subsides envoyés des Etats-Unis. Et une préoccupation cuisante était exprimée, d'après les rapports venant de tous les côtés, dans les milieux les plus divers: Comment pourra-t-on

LEGAZIONE DI SVIZZERA
IN ITALIA

- 6 -

vivre en présence du blocus anglo-saxon? Déjà on sait dans trop de milieux que les réserves, même de blé, s'amenuisent et que, dès le mois d'avril, les stocks seront à peu près vidés, sauf une intervention providentielle quelconque, dont on ne sait encore deviner les possibilités.

Veillez agréer, Monsieur le Conseiller Fédéral, les assurances de mon respectueux dévouement.

